

# Formation à la création/reprise d'entreprise

## Une démarche active

- ◆ Une formation action, le projet de création/reprise comme principal support pour apprendre à entreprendre
- ◆ Un accès large pour tout-e porteur-se de projet à la création ou reprise de TPE-PME
- ◆ Une formation adaptée aux projets qui s'inscrivent dans une démarche de développement économique, solidaire et durable
- ◆ Une formation qui vise avant tout la montée en puissance des compétences entrepreneuriales et l'accès à une qualification reconnue
- ◆ Personnalisable avec des options à la carte en fonction des besoins et de la nature des projets
- ◆ Un suivi post-formation pendant les 6 mois suivant la fin de la formation : parcours de création accompagné et sécurisé

## Filéo Groupe, Coopératives d'activités et d'emploi du Morbihan

Filéo Groupe rassemble les 5 coopératives d'activités et d'emploi du Morbihan.

CONSEIL  
BÂTIMENT  
SERVICE À DOMICILE  
BUREAU D'ÉTUDES  
FORMATION

Depuis plus de 10 ans, les coopératives d'activités et d'emploi du Morbihan conseillent, forment et accompagnent un peu plus de 250 entrepreneur-es, pendant les 3 premières années, à ce nouveau métier de "chef-fe d'entreprise". Elles ont, à ce titre, travaillé le maillage des différents acteurs du territoire et mis en place un véritable parcours de formation, fondée par une démarche d'apprentissage par l'action, à destination des créateur-trices.

Dans le cadre du Programme Formation Bretagne, elles vous présentent la formation « Création/Reprise d'entreprise »

A qui est destinée cette formation ?

- Toute personne souhaitant créer ou reprendre une entreprise (artisanat, commerce, services ...) en entreprise individuelle, en société, en association ou coopérative.
- Toute personne en charge de piloter la création d'un projet ou d'une nouvelle activité pour une structure existante : entreprise, association, coopérative...

*Demandeur-es  
d'emploi  
Salarié(e)s  
Personnes en  
reconversion  
professionnelle*

Quelles prises en charge du coût pédagogique sont-elles possibles ?

- Le coût pédagogique est pris en charge par la Région Bretagne pour les personnes inscrites comme demandeurs d'emploi.
- Les personnes ne disposant plus d'indemnités de chômage pourront bénéficier d'une rémunération de la région Bretagne : le dossier de demande sera constitué avec le Centre de formation.
- Pour les salarié(e)s, un devis peut être réalisé par le centre de formation pour une prise en charge dans le cadre du plan de formation ou dans le cadre d'un CIF.

La formation Création/reprise d'entreprise permettra au ou à la futur(e) chef(fe) d'entreprise :

- de se constituer un bagage de connaissances techniques et méthodologiques en création/reprise et gestion d'entreprise et plus spécifiquement les entreprises inscrites dans une démarche d'économie solidaire et de développement durable.
- de faire ses propres choix, en toute autonomie, en matière de développement stratégique et financier.
- De se doter d'un carnet d'adresses de partenaires potentiels.

670 Heures (temps plein)

(530h en centre et 140h en entreprise ou études de terrain)

+ 1 suivi post-formation pendant les 6 mois suivant la formation


Formation visant la certification entrepreneur-e de l'économie solidaire et du développement durable-direction de petite et moyenne entreprise-niveau 3 (Attestation de compétences délivrée en fin de formation après soutenance d'un dossier devant un jury.

Du 22 Janvier 2018 au 22 Juin 2018 à Lorient (56)

Pour en savoir plus sur cette formation, inscrivez-vous à nos réunions d'informations !

VANNES	26 Septembre 2017	09h00 à 11h30
LORIENT	02 Octobre 2017	13h30 à 15h30
VANNES	27 Octobre 2017	09h00 à 11h30
LORIENT	27 Octobre 2017	13h30 à 15h30
VANNES	24 Novembre 2017	09h00 à 11h30
LORIENT	24 Novembre 2017	13h30 à 15h30

Nathalie PEALAT - Coordinatrice pédagogique

 06.89.55.17.12

Mail : [commercial@sittellecreation.coop](mailto:commercial@sittellecreation.coop)

Nos partenaires :

